



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CONFERENCE DE PRESSE

« Etterbeek se dote de 10 premières corbeilles publiques sélectives!

*Un projet-pilote en Région bruxelloise, résultat d'une étroite collaboration entre  
l'Agence Bruxelles-Propreté et la commune d'Etterbeek"*

Mardi 1 février 2011  
10h, Place Jourdan

Le bilan d'une année complète de tri obligatoire des déchets en Région bruxelloise est significatif et encourageant. Les bruxellois ont adopté massivement cette obligation. Nous constatons très clairement une augmentation du volume de déchets triés. Les chiffres le démontrent.

#### *Analyse des chiffres*

Comparons ce qui est comparable. Si en 2009, l'Agence Bruxelles-Propreté avait récolté 70.223,44 tonnes de déchets triés (sacs jaunes, bleus et bulles à verre), elle en a collectés 87.513,96 tonnes en 2010! Soit une augmentation globale de **25 %** du volume de déchets triés en Région bruxelloise en un an!

Si l'on détaille ces statistiques par types de déchets triés, on obtient les résultats suivants:

- une augmentation spectaculaire **de 61%** pour les emballages PMC (collectés en sacs bleus): de 10.105 tonnes en 2009, on est passé à 16.317 tonnes en 2010.
- une augmentation de **19%** pour les papiers- cartons (collectés en sacs jaunes): de 42.760 tonnes en 2009, on est passé à 50.997 tonnes en 2010.
- une augmentation de **16%** pour les bouteilles, flacons et bocaux en verre (collectés via les bulles à verre): de 17.358 tonnes en 2009, on est passé à 20.200 tonnes.

Dans le même temps, on constate que les déchets résiduels, collectés en sacs blancs, ont diminué de **10%**, en passant de 248.739 tonnes en 2009 à 222.814 tonnes en 2010.

D'une manière générale, le volume total de déchets produits par les ménages a diminué de **3%** en Région bruxelloise.

Ces résultats montrent que l'ensemble des mesures de sensibilisation, d'information et d'incitation menées depuis fin 2009 a porté ses fruits. L'ambition est maintenant d'aller encore plus loin en augmentant la quantité et la qualité des déchets triés.

### *Corbeilles publiques sélectives*

Lors du tour des communes en début de législature, plusieurs élus communaux avaient fait part de leur volonté de voir l'espace public équipé de corbeilles sélectives, plus particulièrement aux abords des écoles.

Afin de répondre à cette demande, l'Agence Bruxelles-Propreté a lancé avec la commune d'Etterbeek un projet-pilote sur le territoire de celle-ci, où les établissements scolaires sont nombreux.

10 corbeilles publiques sélectives ont ainsi été installées à travers le territoire de la commune, à des endroits de passage fréquent :

- près des écoles (par exemple avenue des Nerviens à proximité de l'Institut Saint-Stanislas et de l'Institut Saint-Joseph);
- dans des zones commerçantes (notamment ici sur la place Jourdan);
- dans un parc public (parc de Fontenay).

Le choix du matériel s'est porté sur un support métallique à deux sacs: un sac bleu pour les emballages PMC et un sac blanc pour les déchets résiduels. Les papiers non-souillés étant moins présents en rue, l'ensemble des corbeilles installées n'a pas été muni d'un sac jaune destiné aux papiers/cartons. Deux corbeilles à 3 sacs ont toutefois été placées dans le parc de Fontenay afin d'objectiver l'importance du tri de cette troisième fraction dans l'espace public.

Afin de faciliter le tri, des autocollants rappelant les bonnes consignes ont été apposés sur chaque corbeille.

Au niveau opérationnel, la vidange - réalisée par l'Agence Bruxelles-Propreté - a lieu 3 fois par semaine: le lundi, le mercredi et le vendredi. Les sacs blancs sont ensuite conduits à l'incinérateur tandis que les sacs bleus et jaunes sont emmenés au centre de tri après analyse du contenu.

Ce projet-pilote sera mené pendant une période de 6 mois à l'issue de laquelle une évaluation sera établie en vue d'une extension aux autres zones à forte fréquentation de la Région bruxelloise.

Emir KIR se « félicite de cette étroite collaboration entre la Région et la Commune qui permet aux pouvoirs publics d'instaurer le tri dans l'espace public, seulement un an après qu'il eut été imposé aux ménages », ce qui devrait permettre selon lui « de sensibiliser davantage encore la population au tri des déchets et d'augmenter tant la qualité que la quantité des déchets triés ».

*collectés en Région bruxelloise ».*

Contact Presse :

Selin SALÜN : 02/506 34 37 ou 0499/588 341